

PASINOMIE
OU
COLLECTION COMPLÈTE
DES
LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS
ET
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.

RÈGNE DE LÉOPOLD II.

— — — — —
MONITEUR BELGE. — ANNÉE 1881.
— — — — —

1. — 2 JANVIER 1881. — LOI
*allouant un crédit spécial de 567,700 fr.
au département des travaux publics pour
compléter le balisage et l'éclairage de l'Es-
caut* (1). (Monit. du 4 janvier 1881.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté
et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est ouvert au département des

travaux publics un crédit spécial de cinq
cent soixante-sept mille sept cents francs
(fr. 567,700), pour compléter le balisage et
l'éclairage de l'Escaut.

Art. 2. Ce crédit sera couvert au moyen
d'une émission de titres de la dette pu-
blique; il pourra l'être provisoirement par
des bons du trésor, dont l'échéance ne dé-
passera pas cinq ans.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des travaux
publics, M. SAINTELETTE.)

(1) Session de 1880-1881.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs
et texte du projet de loi. Séance du 23 novembre
1880, p. 24. — Rapport. Séance du 15 décembre,
p. 40.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption.
Séance du 17 décembre 1880, p. 222.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du
27 décembre 1880, p. 4.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption.
Séance du 27 décembre 1880, p. 21.

2. — 2 JANVIER 1881. — Arrêté
*royal par lequel est nommé chevalier de
l'ordre de Léopold M. Cubisol (J.), consul
de Belgique, à Tunis.* (Monit. du 12 jan-
vier 1881.)